economiesuisse

Accord de libre-échange AELE-Thaïlande: les négociations ont pu être achevées

L'essentiel en bref:

- Le 29 novembre, les États de l'AELE et la Thaïlande ont achevé leurs négociations sur un accord de libre-échange exhaustif. La prochaine étape est la signature de cet accord.
- L'économie d'exportation suisse bénéficiera d'un meilleur accès au marché stratégiquement important de la Thaïlande.
- Parallèlement aux négociations, une étude ex ante de l'impact de l'accord sur la durabilité a été commandée, c'est une première. Celle-ci décerne une bonne note à l'accord.

Le 29 novembre, les États de l'AELE et la Thaïlande ont achevé leurs négociations en vue de la conclusion d'un accord bilatéral de libre-échange. Après la conclusion d'un accord avec l'Inde en mars, la diplomatie économique suisse a ainsi remporté un nouveau succès remarquable. L'AELE est parvenue à conclure ses négociations avec la Thaïlande avant même l'UE. La prochaine étape est la signature de cet accord. Cela sera peut-être possible dès janvier dans le cadre du Forum économique mondial (WEF).

Un accord global qui améliore l'accès au marché

Les États de l'AELE et la Thaïlande ont négocié un accord exhaustif, qui couvre, outre le commerce des biens et des services, les investissements directs, la

protection de la propriété intellectuelle, la concurrence ou les marchés publics. Il contient encore un chapitre séparé sur le commerce et la durabilité.

Grâce à cet accord, l'industrie suisse d'exportation bénéficiera d'un meilleur accès au marché thaïlandais. En effet, la Thaïlande s'est notamment engagée à réduire voire à supprimer ses droits de douane sur la plupart des produits industriels tels que les montres, les produits pharmaceutiques et les machines.

La Thaïlande, un marché stratégique qui renferme un grand potentiel

Le «Siam», comme on appelait la Thaïlande jusqu'en 1949, est devenu un site industriel important ces dernières années. Dans des secteurs clé comme l'automobile et l'électronique, la Thaïlande est désormais totalement intégrée dans des chaînes de valeur mondiales et régionales. D'ici à la fin de la décennie, la Thaïlande entend devenir un hub logistique régional. Le processus d'adhésion à l'OCDE lancé fin octobre 2024, atteste de ses ambitions économiques.

Aujourd'hui, la Thaïlande est non seulement la deuxième économie d'Asie du Sud-Est, mais aussi le deuxième partenaire commercial de la Suisse dans cette région (après Singapour). En 2023, le volume des échanges bilatéraux s'élevait à quelque 7,4 milliards de francs (avec l'or ou 2,2 milliards de francs sans l'or), la balance commerciale étant assez équilibrée: les exportations suisses se montent à quelque 3,74 milliards de francs (principalement des métaux précieux, des montres et des bijoux, des produits chimiques et pharmaceutiques et des machines) et les importations à 3,69 milliards (notamment des métaux précieux, des montres et des bijoux et des machines).

Les investissements directs suisses réalisés en Thaïlande s'élevaient à quelque 2,1 milliards de francs en 2022. Cela fait de la Suisse le troisième investisseur européen, après les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les entreprises suisses représentent quelque 28 000 emplois en Thaïlande.

Une étude ex ante de l'impact de l'accord sur la durabilité lui décerne une bonne note

Parallèlement aux négociations, l'AELE a demandé une évaluation ex ante de l'impact de l'accord sur la durabilité (Sustainability Impact Assessment, SIA), c'est une première. Celle-ci prédit un gain de prospérité pour les deux parties – induit par une dynamique commerciale favorable, mais aussi par une augmentation des investissements directs réciproques. Le rapport estime encore que l'accord n'entraînera pas d'augmentation des émissions globales de gaz à effet de serre.

Conclusion d'un accord, au terme de plusieurs années de négociations

Les négociations en vue de la conclusion d'un accord bilatéral de libre-échange ont commencé en 2005 déjà. Cependant, elles ont été interrompues plusieurs années en raison du coup d'État militaire en Thaïlande et n'ont repris qu'en 2022. À partir de là, les négociations ont pu être achevées en deux ans seulement. Le dixième et dernier cycle de négociations s'est tenu à Genève en août dernier.